

**THE P&G X NFL PRO BOWL 2025 SWEEPSTAKES
OFFICIAL RULES**

NO PURCHASE NECESSARY TO ENTER THE SWEEPSTAKES. A PURCHASE DOES NOT INCREASE YOUR CHANCES OF WINNING.

- 1. Timing:** The P&G x NFL Pro Bowl 2025 Sweepstakes (the “**Sweepstakes**”) begins 12:00:00 a.m. Eastern Time (“**ET**”) on November 4, 2024 and ends at 11:59:59 p.m. ET on January 2, 2025 (the “**Sweepstakes Period**”).
- 2. Eligibility:** The Sweepstakes is open only to legal residents of Canada who reached the age of majority in their province or territory of residence as of the last day of the month prior to date of entry. Employees of Procter & Gamble Inc. (the “**Sponsor**”), their respective parents, subsidiaries, divisions, affiliates, suppliers, distributors and advertising, promotional and judging agencies, including Don Jagoda Associates, Inc. (“**Administrator**”) the NFL Entities (as defined below) and their immediate family members (spouses, parents, children, and siblings and their spouses) and/or household members of each (whether related or not), are not eligible to participate or win. Void outside Canada and where prohibited by law. All provincial, territorial, municipal and local laws and regulations apply.
- 3. How to Enter: There is NO PURCHASE NECESSARY to participate in the Sweepstakes. A purchase does not increase your chances of winning.**
 - a.) **Enter Online:** You may enter the Sweepstakes by visiting <https://www.pggoodeveryday.ca/signup/nflprobowl2025> to sign up or log in to your P&G Good Everyday account and complete the on-screen registration form to receive one (1) entry into the random drawing. There is no cost to register for P&G Good Everyday. Limit one (1) online entry per person.
 - b.) **Enter by Email:** You may earn a Sweepstakes entry without signing up for P&G Good Everyday by sending an email to pgxnfl2025@dja.com. The email must include your first and last name, mailing address and month and year of birth to receive one (1) entry into the random drawing.

All entries must be received by 11:59pm ET on January 2, 2025 in order to be eligible. Any attempt by any entrant to enter by using multiple/different email addresses, mailing addresses, identities, registrations and logins, or any other methods will void such entries and that entrant may be disqualified. Use of any automated or computer system to participate online is prohibited and will result in disqualification. Normal Internet/phone access and data/usage charges imposed by your online/phone service may apply.

- 4. Privacy:** Information collected from entrants is subject to Sponsor’s Privacy Policy at https://www.pg.com/privacy/english/privacy_statement.shtml and will be used and disclosed for the purpose of administrating this Sweepstakes. This section does not limit any other consent(s) that an entrant may provide the Sponsor in relation to the collection, use and/or disclosure of their personal information.
- 5. Random Drawing:** One (1) winner will be selected in a random drawing on or about 9:00 AM ET on January 3, 2025, from among all eligible entries received during the Sweepstakes Period. The drawing will be conducted by Don Jagoda Associates, Inc. (at their offices in Melville, NY USA), an independent judging organization whose decisions are final on all matters relating to the Sweepstakes. Odds of winning are dependent upon the total number of eligible entries received.
- 6. Winner Notification/Prize Redemption:** Potential winner will be notified by email on or about the drawing date listed above. To be declared a winner, selected entrant must first complete a written Declaration and Release Form (“**Release**”) confirming compliance with the Official Rules and correctly answer, unaided a time-limited skill testing question to be administered by email. Selected entrant will be required to sign and return via email to the address stated on the Release within twenty-four (24) hours of notification. Failure to reach potential winner after stated

deadline, return notification as undeliverable, or a potential winner otherwise does not meet all Sweepstakes conditions, will result in all rights to the prize to be forfeited and an alternate winner may be selected, time permitting. No correspondence pertaining to this Sweepstakes will be entered into except with potential winner.

- 7. Prize and Approximate Retail Value (“ARV”): One (1) Prize:** A 5-day/4-night trip for winner and one (1) guest to the Pro Bowl in Orlando, FL, USA (“**Pro Bowl**”) from January 30, 2025 to February 3, 2025. Trip includes round trip economy air transportation, four (4) nights hotel accommodations (based on double occupancy), two (2) tickets to an exclusive experience at Thursday Night Skills Challenge and two (2) tickets to the Sunday Pro Bowl. The ARV of the prize is CAD \$27,000. The actual retail value of the prize may vary depending on winner’s province of departure, and any difference in value will not be awarded. Winner and guest must travel on the same itinerary. Airline carrier's regulations and conditions apply. Trip may not be combined with any other offer and travel may not qualify for frequent flyer miles or hotel loyalty points. All travelers must have valid travel documents prior to departure (government approved ID/passport). Winner’s guest must be 18 years of age or older, unless guest is the minor child/ward of winner. Guest or winner, as parent/legal guardian of minor guest, must complete a Release of Publicity and Liability prior to departure. Failure to obtain required travel documents by winner and guest may result in forfeiture of prize. Winner will be required to provide a credit card upon hotel check-in. All expenses and costs not expressly listed above, including, but not limited to, taxes, insurance, telephone charges, room service and laundry services, personal expenses, gratuities, entertainment, transfers, incidental charges, transportation to/from the Pro Bowl, or any other items not specifically described in these Rules, any transportation not mentioned within the above prize description and all expenses for any of the foregoing are solely the responsibility of the winner/guest. No responsibility or liability is assumed for damages, losses or injury resulting from acceptance or use of prize (or portion thereof, including travel). Winner and guest will be required to follow any applicable COVID Protocols that may be applicable at time of travel. Prize must be used on dates specified or prize may be forfeited. No transfer, substitution or cash equivalent for prize (or portion of prize) will be permitted, except at the sole discretion of the Sponsor and in such circumstance, an alternate prize (or portion of prize) of equal value (as determined solely by Sponsor) will be awarded and the Sponsor’s obligation to the winner will be fulfilled, and no other additional compensation will be provided. Acceptance of the prize constitutes permission for the Sponsor and its agencies to use winner’s name and/or likeness for purposes of advertising and trade without further compensation, unless prohibited by law. Sponsor reserves the right to disqualify winner and void prize that appears to have been offered for sale, sold, or otherwise transferred. Lost, mutilated, or stolen tickets will not be replaced by Sponsor. Sponsor is not responsible if Pro Bowl is delayed, postponed, or cancelled for any reason due to circumstances beyond Sponsor’s control. In the event the winner or guest engages in behavior that (as determined by Sponsor in Sponsor’s sole discretion) is inappropriate or threatening, illegal or that is intended to annoy, abuse, threaten or harass any other person, Sponsor reserves the right to eject the winner and guest, in whole or in part, with no further compensation to the winner, as applicable. The prize and each component thereof are awarded “as is” without any warranty of any kind except as required by law. Winner and guest must abide by all venue policies and regulations, including without limitation all health and safety protocols, and ticket terms and conditions at all times. For the avoidance of doubt, unused tickets cannot be refunded, exchanged or applied towards tickets for any subsequent NFL game/event/exhibition or for cash. Sponsor, Administrator or the NFL Entities and/or venue operator reserve the right to remove or to deny entry to the winner or guest who engages in a non-sportsmanlike or disruptive manner or with intent to annoy, abuse, threaten, or harass any other person at the game or otherwise violates the applicable fan code of conduct. NFL game tickets awarded as the prize may not be resold, offered for resale, or used for any commercial or promotional purpose whatsoever. Any such resale or commercial or promotional use may result in disqualification and prize forfeiture.
- 8. General rules:** By participating in the Sweepstakes, entrants agree to be bound by these Official Rules and the decisions of the Sponsor and/or Administrator which are final. Winning the prize is contingent upon fulfilling all requirements set forth herein. In the event there is a discrepancy or inconsistency between disclosures or other statements contained in any Sweepstakes materials and the terms and conditions of the Official Rules, the Official Rules shall prevail, govern and control. Entries become the property of the Sponsor and none will be acknowledged or returned. The Sponsor accepts no liability for printing errors on material(s) distributed for this Sweepstakes nor

will any responsibility be taken for lost or late entries or for technical, hardware, software or telephone malfunctions of any kind, lost or unavailable network connections, or failed, incorrect, incomplete, inaccurate, garbled or delayed electronic communications caused by the user or by any of the equipment or programming associated with or utilized in the website or the Sweepstakes or by any human error which may occur in the processing of the entries in the Sweepstakes or for any liability for damage to any computer system resulting from participation in, accessing or downloading information in connection with the website or Sweepstakes. In the event of a dispute as to any entry, the authorized account holder of the email address used to enter will be deemed to be the entrant. Winner may be required to show proof of being the authorized account holder of the email address provided at time of entry. Proof of entering information via the website does not constitute proof of delivery or receipt of such information. Sponsor is not responsible for the failure of any entry to be received by Sponsor on account of technical problems or congestion on the internet or at any website. The Sponsor reserves the right at its sole discretion to disqualify any individual that tampers or attempts to tamper with the entry process or the operation of the Sweepstakes or website; violates the Official Rules; or acts in an unsportsmanlike or disruptive manner, or with intent to annoy, abuse, threaten or harass any other person. **Any attempt by any person to deliberately undermine the legitimate operation of the Sweepstakes or website may be a violation of criminal and civil law, and, should such an attempt be made, Sponsor reserves the right to seek damages from any such person to the fullest extent permitted by law.** Sponsor's failure to enforce any term of these Official Rules shall not constitute a waiver of that provision. If, for any reason, the Sweepstakes is not capable of running as planned, including infection by computer virus, bugs, tampering, unauthorized intervention, fraud, technical failures, or any other causes beyond the reasonable control of the Sponsor which corrupt or affect the administration, security, fairness, integrity or proper conduct of the Sweepstakes, then the Sponsor reserves the right, at its sole discretion, to cancel the Sweepstakes, in whole or in part, a notice will be posted online and a random drawing to award the prize will be conducted from among all eligible entries received prior to cancellation. Sponsor reserves the right to modify the Sweepstakes or disqualify entrant if fraud, misconduct or technical failures destroy the integrity to the Sweepstakes as determined by the Sponsor, in its sole discretion. Entrant/winner/guest irrevocably waives all claims against the National Football League, its member professional football clubs, NFL Ventures, Inc., NFL Ventures, L.P., NFL Properties LLC, NFL Enterprises LLC and each of their respective subsidiaries, affiliates, shareholders, officers, directors, agents, representatives and employees (collectively, the "**NFL Entities**") and agrees that the NFL Entities will have no liability or responsibility for any claim arising in connection with participation in this Sweepstakes or the prize awarded. The NFL Entities have not offered or sponsored this Sweepstakes in any way.

- 9. Release:** Without limiting any other provisions of these Official Rules, by accepting the prize, winner agrees to release and hold harmless the Sponsor, Administrator, its agencies, suppliers, the NFL Entities and each party's respective subsidiaries, affiliated companies, officers, directors, employees and agents, from and against any and all claims or cause of action including but not limited to any injury, loss, cost or damages of any kind to persons, including death and property, damages sustained due in whole or in part, directly or indirectly, from entry creation, the acceptance, possession, use or misuse of the prize or parts thereof, if applicable or participation in the Sweepstakes or participation in any Sweepstakes or related activity. By entering the Sweepstakes, you hereby represent and warrant that you have read these Official Rules and are fully familiar with its contents.
- 10. Publicity:** By accepting the prize, winner agrees to be governed by these rules, and, if requested, agree to have his/her name and address (city and province only) in a winner list. Winner further agrees to allow the Sponsor to use his/her name, address (city and province only) and photograph in perpetuity without compensation for advertising or other purposes worldwide, in any and all media now known or hereafter devised, including the Internet, without compensation related to this Sweepstakes.
- 11. Governing Law:** All issues concerning this Sweepstakes shall be dealt with in accordance with the laws of the province of Ontario. You agree that: (a) any and all disputes, claims and causes of action arising out of, or connected with the Sweepstakes or any prize awarded shall be resolved individually, without resort to any form of class action, and exclusively by the appropriate court located in the province of Ontario; (b) any and all claims, judgments, and awards shall be limited to actual out-of-pocket costs incurred, including costs associated with entering the

Sweepstakes, but in no event lawyer's fees; and (c) notwithstanding the foregoing, you waive the right to claim any damages, whatsoever, including, but not limited to, punitive, consequential, direct or indirect damages. For residents of Quebec, any litigation respecting the conduct or organization of a contest may be submitted to the Régie des alcools, des courses et des jeux for a ruling. Any litigation respecting the awarding of a prize may be submitted to the Régie only for the purpose of helping the parties reach a settlement.

- 12. Winner List:** To receive a Winner List by email, send an email to: winners@dja.com with P&G x NFL Pro Bowl 2025 Sweepstakes (01-2804-42) as the subject line. Requests must be received by March 31, 2025.
- 13. Sponsor/Administrator:** The Sponsor of the Sweepstakes is Procter & Gamble Inc., 4711 Yonge Street, Toronto, ON M2N 6K8 CA. The Administrator of the Sweepstakes is Don Jagoda Associates, Inc. 100 Marcus Drive, Melville, NY 11747 USA.

RÈGLEMENT OFFICIEL DU CONCOURS P&G X NFL PRO BOWL 2025

AUCUN ACHAT REQUIS POUR PARTICIPER AUX TIRAGES. UN ACHAT N'Augmente PAS VOS CHANCES DE GAGNER.

- Période** : Le Concours P&g x NFL Pro Bowl 2025 (le « **Concours** ») commence à 00 h 00 min 00 s, heure de l'Est (« **HE** ») le 4 novembre 2024 et se termine à 23 h 59 min 59 s HE le 2 janvier 2025 (la « **Période du Concours** »).
- Admissibilité** : Le Concours est réservé aux résidents autorisés du Canada ayant atteint l'âge de la majorité dans la province ou le territoire où ils résident, en date du dernier jour du mois précédant la date de la participation. Les employés de Procter & Gamble Inc. (le « **Commanditaire** »), de leurs sociétés mères et filiales, de ses divisions, de ses sociétés affiliées, de ses fournisseurs, de ses distributeurs et de ses agences de publicité, de promotion et de jugement, incluant l'agence Don Jagoda Associates, Inc. (l'« **Administrateur** »), les entités de la NFL (telles que définies ci-dessous) ainsi que les membres de leur famille immédiate (conjoint, parents, enfants, frères et sœurs et leurs conjoints), de même que toute personne résidant sous le même toit (qu'ils soient parents ou non) ne sont pas admissibles à participer ou à gagner. Nul à l'extérieur du Canada et là où la loi l'interdit. Toutes les lois et réglementations provinciales, territoriales, municipales et locales s'appliquent.
- Comment participer** : **AUCUN ACHAT N'EST REQUIS pour participer au Concours. Un achat n'augmente pas vos chances de gagner.**

- Participez en ligne** : Vous pouvez participer au concours en visitant <https://www.pggoodeveryday.ca/signup/nflprobowl2025> pour vous inscrire ou vous connecter à votre compte P&G Good Everyday et remplir le formulaire d'inscription à l'écran pour recevoir une (1) participation au tirage au sort. L'inscription au programme P&G redonne est gratuite. Limite d'une (1) participation en ligne par personne.
- Participation par courriel** : vous pouvez gagner une inscription au Concours sans vous inscrire au programme P&G redonne en envoyant un courriel à pgxnfl2025@dja.com. Le courriel doit inclure votre prénom et votre nom de famille, votre adresse postale, votre mois et votre année de naissance pour recevoir une (1) participation au tirage au sort.

Toutes les inscriptions doivent être reçues avant 23 h 59 min 59 s HE le 2 janvier 2025 pour être admissibles. Toute tentative d'inscription d'un participant par l'entremise d'adresses électroniques ou postales multiples, d'identités, d'inscriptions ou d'identifiants différents, ou de toute autre méthode frauduleuse, annulera ces inscriptions et risquerait de disqualifier le participant. L'utilisation de tout système automatisé ou informatique pour participer en ligne est interdite et entraînera une disqualification. Des frais normaux d'accès à Internet et d'utilisation ou de données imposés par votre fournisseur de service téléphonique ou Internet peuvent s'appliquer.

- Confidentialité** : les informations recueillies auprès des participants sont soumises à la politique de confidentialité du Commanditaire à l'adresse https://www.pg.com/privacy/english/privacy_statement.shtml et seront utilisés et divulgués aux fins d'administration de ce Concours. Cette section ne limite pas tout autre consentement (ou les autres consentements) qu'un participant peut fournir au Commanditaire en lien avec la collecte, l'utilisation ou la divulgation de ses renseignements personnels.
- Tirage au sort** : un (1) gagnant sera sélectionné par tirage au sort le 3 janvier 2025, vers 9 h 00 HE, parmi toutes les inscriptions admissibles reçues pendant la période du Concours. Le tirage sera effectué par Don Jagoda Associates, Inc. (à leurs bureaux de Melville, NY, aux États-Unis), un organisme indépendant chargé de juger le Concours et dont les décisions sont définitives sur toutes les questions relatives au concours. Les chances de gagner dépendent du nombre total de participations admissibles reçues.

6. **Avis au gagnant/Réclamation du prix** : le gagnant potentiel sera avisé par courriel aux alentours de la date du tirage indiquée ci-dessus. Pour être déclaré gagnant, le participant sélectionné doit d'abord remplir un formulaire écrit de déclaration et de décharge (la « **Décharge** ») qui confirme son respect du Règlement officiel et répondre correctement, sans aide, à une question réglementaire dans un délai limité, par courriel. Le participant sélectionné devra signer et retourner le tout par courriel à l'adresse indiquée sur la Décharge dans les vingt-quatre (24) heures suivant la notification. Si le gagnant potentiel n'est pas joint après la date limite indiquée, si la notification est retournée parce qu'elle n'est pas distribuable ou si le gagnant potentiel ne remplit pas toutes les conditions du Concours, il perdra tous ses droits sur le prix et un autre gagnant pourra être sélectionné, si le temps le permet. Aucune correspondance ne sera faite relativement à ce Concours, sauf avec le gagnant potentiel.
7. **Prix et valeur au détail approximative (« VDA ») : Un (1) prix** : un voyage de 5 jours/4 nuits pour le gagnant et un (1) invité au Pro Bowl à Orlando, FL, États-Unis (« **Pro Bowl** ») du 30 janvier 2025 au 3 février 2025. Le voyage comprend le transport aérien aller-retour en classe économique, quatre (4) nuits d'hôtel (en occupation double), deux (2) billets pour une expérience exclusive au Skills Challenge du jeudi soir et deux (2) billets pour le Pro Bowl du dimanche. La VDA du prix est de 27 000 \$ CA. La valeur au détail réelle du prix peut varier en fonction de la province de départ du gagnant et toute différence de valeur ne sera pas accordée. La personne gagnante et la personne invitée doivent voyager selon le même itinéraire. Les règlements et conditions de la compagnie aérienne peuvent s'appliquer. Le voyage ne peut être combiné à aucune autre offre et ne peut donner droit à des milles de grand voyageur ou à des points de fidélité d'hôtel. Tous les voyageurs doivent être en possession de documents de voyage valides avant le départ (carte d'identité/passeport approuvé par le gouvernement). La personne invitée par le gagnant doit être âgée de 18 ans ou plus, à moins qu'il ne s'agisse d'un enfant mineur ou d'un pupille du gagnant. La personne invitée ou le gagnant, en tant que parent/tuteur légal d'un invité mineur, doit remplir une Décharge de publicité et de responsabilité avant le départ. Si le gagnant et la personne invitée n'obtiennent pas les documents de voyage requis, leur prix risque d'être annulé. Le gagnant devra fournir une carte de crédit au moment de l'enregistrement à l'hôtel. Toutes les dépenses et tous les coûts qui ne sont pas expressément énumérés ci-dessus, y compris, mais sans s'y limiter, les taxes, les assurances, les frais de téléphone, les services de chambre et de blanchisserie, les dépenses personnelles, les pourboires, les divertissements, les transferts, les frais accessoires, le transport vers/ depuis le Pro Bowl, ou tout autre élément qui n'est pas spécifiquement décrit dans le présent règlement, tout transport qui n'est pas mentionné dans la description du prix ci-dessus et toutes les dépenses pour tout ce qui précède sont de la seule responsabilité du gagnant/de l'invité. Aucune responsabilité n'est assumée pour les dommages, pertes ou blessures résultant de l'acceptation ou de l'utilisation du prix (ou d'une partie de celui-ci, y compris le voyage). Le gagnant et son invité devront respecter tous les protocoles COVID applicables au moment du voyage. Le prix doit être utilisé aux dates indiquées ou le prix peut être perdu. Aucun transfert, aucune substitution ou équivalent en espèces pour le prix (ou une partie du prix) ne sera autorisé, sauf à la seule discrétion du Commanditaire et dans de telles circonstances, un autre prix (ou une partie du prix) de valeur égale (comme déterminé uniquement par le Commanditaire) sera attribué. L'obligation du Commanditaire envers le gagnant sera ainsi remplie. Aucune autre rémunération ne sera fournie. L'acceptation du prix constitue une autorisation pour le Promoteur et ses agences d'utiliser les noms ou les portraits des gagnants à des fins de publicité et de commerce sans autre compensation, sauf si la loi l'interdit. Le Commanditaire se réserve le droit de disqualifier le gagnant et d'annuler le prix s'il apparaît qu'il a été mis en vente, vendu ou transféré d'une autre manière. Les billets perdus, mutilés ou volés, ne seront pas remplacés par le Commanditaire. Le Commanditaire n'est pas responsable si le Pro Bowl est retardé, reporté ou annulé pour quelque raison que ce soit en raison de circonstances indépendantes de la volonté du Commanditaire. Dans le cas où le gagnant ou l'invité adopte un comportement (déterminé par le Commanditaire à sa seule discrétion) inapproprié ou menaçant, illégal ou destiné à importuner, abuser, menacer ou harceler toute autre personne, le Commanditaire se réserve le droit d'éjecter le gagnant et l'invité, en tout ou en partie, sans autre compensation pour le gagnant, le cas échéant. Les prix et chacun de leurs composants sont attribués « tels quels » sans aucune garantie de quelque nature que ce soit, sauf si la loi l'exige. Le gagnant et son invité doivent se conformer à tout moment aux politiques et réglementations du lieu, y compris, mais sans s'y limiter, à tous les protocoles de santé et de sécurité, ainsi qu'aux modalités et conditions d'achat des billets. Afin d'éviter

toute ambiguïté, les billets non utilisés ne peuvent être remboursés, échangés ou appliqués à des billets pour un match, un événement ou une exposition ultérieurs de la NFL, ni être échangés contre de l'argent. Le Commanditaire, l'Administrateur ou les Entités de la NFL et/ou l'opérateur du lieu se réservent le droit d'expulser ou de refuser l'entrée au gagnant ou à l'invité qui se comporte de manière non sportive ou perturbatrice ou avec l'intention d'ennuyer, d'abuser, de menacer ou de harceler toute autre personne au match ou qui enfreint le code de conduite des supporters applicable. Les billets de match de la NFL attribués comme prix ne peuvent être revendus, proposés à la revente ou utilisés à des fins commerciales ou promotionnelles quelles qu'elles soient. Une telle revente ou utilisation commerciale ou promotionnelle peut entraîner la disqualification et la confiscation du prix.

8. **Règles générales** : en participant au Concours, les participants acceptent d'être liés par le présent Règlement officiel et les décisions du Commanditaire ou de l'Administrateur, qui sont définitives. Pour remporter un prix, il faut satisfaire à tous les critères établis aux présentes. En cas de divergence ou d'incohérence entre les divulgations ou les autres déclarations contenues dans les documents du Concours et les modalités du Règlement officiel, le Règlement officiel prévaudra, régira et aura préséance. Les participations deviennent la propriété du Commanditaire et aucun accusé de réception ou retour ne sera envoyé. Le Commanditaire n'assume aucune responsabilité pour les erreurs d'impression sur le matériel distribué dans le cadre de ce Concours ni aucune responsabilité pour les participations perdues ou en retard ou pour les dysfonctionnements techniques, matériels, logiciels ou téléphoniques de quelque nature que ce soit, pour les connexions réseau perdues ou indisponibles, ou pour des communications électroniques échouées, inexactes, incomplètes, tronquées ou retardées à cause de l'usage de l'utilisateur ou des équipements ou programmes associés ou utilisés sur le site Web ou dans le cadre du Concours, ou de toute erreur humaine qui peut se produire au cours du traitement des entrées au Concours. Il n'est également pas responsable des dommages à tout système informatique résultant de la participation, de l'accès à l'information en lien avec le site Web ou le Concours ou du téléchargement de cette information. Dans le cas d'un différend au sujet d'une participation, le détenteur autorisé du compte de l'adresse de courriel utilisée pour l'inscription sera considéré comme étant le participant. Le gagnant peut être tenu de prouver qu'il est le titulaire autorisé du compte de l'adresse courriel fournie au moment de l'inscription. La preuve de la saisie d'informations via le site Web ne constitue pas une preuve de livraison ou de réception de ces informations. Le Commanditaire n'est pas responsable des courriels ou inscriptions non reçus en raison de problèmes techniques ou de congestion sur Internet ou sur tout site Web. Le Commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier toute personne qui altère ou tente de modifier le processus d'inscription ou l'exploitation du Concours ou du site Web; viole le Règlement officiel; ou agit de manière antisportive ou perturbatrice, ou dans l'intention de gêner, d'abuser, de menacer ou de harceler toute autre personne. **Toute tentative par une personne de miner délibérément le fonctionnement légitime du Concours ou du site Web peut constituer une violation du droit pénal et du droit civil et, advenant une telle tentative, le Promoteur se réserve le droit de demander des dommages-intérêts à une telle personne dans toute la mesure permise par la loi.** L'absence de mise en application d'une quelconque modalité du présent Règlement officiel par le Commanditaire ne constitue en aucun cas une renonciation à cette clause. Si, pour quelque raison que ce soit, le Concours ne peut se dérouler comme prévu, y compris en cas d'infection par un virus informatique, de bogues, de falsification, d'intervention non autorisée, de fraude, de défaillances techniques ou de toute autre cause échappant au contrôle raisonnable du Commanditaire et corrompant ou affectant l'administration, la sécurité, l'équité, l'impartialité ou le bon déroulement du Concours, le Commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'annuler le Concours, en tout ou en partie. Un avis sera publié en ligne et un tirage au sort sera effectué pour attribuer le prix parmi toutes les inscriptions admissibles reçues avant l'annulation. Le Commanditaire se réserve le droit de modifier le Concours ou de disqualifier le participant si le Commanditaire, à son entière discrétion, détermine qu'il y a eu fraude, mauvais comportement ou défaillances techniques qui ont nui à l'intégrité du Concours. Le participant/gagnant/invité renonce irrévocablement à toute réclamation contre la National Football League, ses clubs de football professionnels membres, NFL Ventures, Inc., NFL Ventures, L.P., NFL Properties LLC, NFL Enterprises LLC et chacune de leurs filiales, sociétés affiliées, actionnaires, dirigeants, administrateurs, agents, représentants et employés respectifs (collectivement, les « **Entités de la NFL** ») et accepte que les Entités de la NFL n'aient aucune responsabilité pour

toute réclamation liée à la participation à ce Concours ou à l'attribution du prix. Les Entités de la NFL n'ont pas proposé ou commandité ce Concours de quelque manière que ce soit.

9. **Décharge** : Sans limiter les autres dispositions du présent règlement officiel, en acceptant le prix, le gagnant accepte de dégager de toute responsabilité le Commanditaire, l'Administrateur, ses agences, ses fournisseurs, les Entités de la NFL et les filiales, sociétés affiliées, dirigeants, administrateurs, employés et agents respectifs de chaque partie, de toute réclamation ou cause d'action, y compris, mais sans s'y limiter, toute blessure, perte, coût ou dommage de quelque nature que ce soit à des personnes, y compris la mort et la propriété, dommages subis dus en tout ou en partie, directement ou indirectement, à la création de l'inscription, l'acceptation, la possession, l'utilisation ou la mauvaise utilisation du prix ou de parties de celui-ci, le cas échéant, ou la participation au Concours ou la participation à tout Concours ou activité connexe. En vous inscrivant au Concours, vous déclarez et garantissez que vous avez lu le présent Règlement officiel et êtes au courant de son contenu.
10. **Publicité** : en acceptant le prix, le gagnant accepte d'être lié par ces règles et, si cela est exigé, consent à ce que son nom et son adresse (ville et province seulement) figurent sur une liste des gagnants. Le gagnant convient également d'autoriser le Commanditaire à utiliser son nom, son adresse (ville et province seulement) et sa photographie à perpétuité sans contrepartie à des fins de publicité ou autres partout dans le monde, dans tous les médias connus ou à venir, dont Internet, sans contrepartie liée à ce Concours.
11. **Loi applicable** : Tous les litiges entourant ce Concours seront réglés selon les lois de la province de l'Ontario. Vous convenez que : a) tout litige, toute réclamation et toute cause d'action découlant de quelque manière que ce soit du Concours ou de tout prix reçu doit être réglé individuellement, sans recours à une quelconque forme de recours collectif, et exclusivement par un tribunal compétent situé dans la province de l'Ontario; b) toute réclamation, tout jugement, et toute somme accordée doivent se limiter aux coûts réels engagés, y compris les coûts associés à la participation au Concours, mais en aucun cas les honoraires d'avocat; et c) nonobstant ce qui précède, vous renoncez au droit de réclamer quelques dommages que ce soit, y compris des dommages-intérêts punitifs, des dommages consécutifs ou des dommages directs. Pour les résidents du Québec, tout litige concernant la conduite ou l'organisation de ce Concours peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux aux fins de décision. Tout litige entourant l'attribution d'un prix peut être soumis à l'examen de la Régie uniquement pour aider les parties à parvenir à un règlement.
12. **Liste des gagnants** : pour recevoir la liste des gagnants par courriel, envoyez un courriel à l'adresse : winners@dja.com en indiquant comme objet Concours P&G x NFL Pro Bowl 2025 (01-2804-42). Les demandes doivent être reçues avant le 31 mars 2025.
13. **Commanditaire/Administrateur** : le Commanditaire du Concours est Procter & Gamble Inc., 4711 Yonge Street, Toronto, ON M2N 6K8 CA. L'Administrateur du Concours est Don Jagoda Associates, Inc. 100 Marcus Drive, Melville, NY 11747 États-Unis.